

DREAL
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologie-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

L'équipe de direction
Florence LAUBIER
Jean-Pierre LESTOILLE
Marie RENNE
Hugues DOLLAT



A lors que l'année 2019 est déjà bien entamée, avec des enjeux nouveaux, des urgences et aussi des incertitudes, la relecture de l'année 2018 est importante à double titre à travers le rapport d'activité.

Elle illustre combien les enjeux des politiques de transitions énergétique et écologique sont des politiques de temps long, complexes, multifactorielles et qui associent tous les acteurs à un territoire : l'élaboration du contrat de transition écologique de Haute Côte-d'Or, la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle, la préservation de la ressource en eau en sont quelques exemples.

Face à cette complexité, la certification ISO 9001 v2015 de notre système d'assurance de la qualité pour la DREAL Bourgogne-Franche-Comté vient attester de la mise en œuvre d'une organisation qui a pour objectif principal l'amélioration de sa prestation auprès des usagers.

Au-delà de cette relecture nécessaire, la DREAL a souhaité recueillir les opinions et souhaits des bénéficiaires de ses actions, en lançant fin 2018 une écoute externe auprès d'une trentaine de nos principaux interlocuteurs, usagers ou partenaires. Cette écoute menée par la MIGT(*) de Lyon, donne acte des efforts accomplis pour fusionner les deux anciennes DREAL, harmoniser nos pratiques, maintenir un haut niveau de technicité et de proximité, et nous indique de nouvelles pistes de travail vers toujours plus de pédagogie, une attente d'éclairage juridique et technique, voire de doctrine régionale, de vision transversale, de meilleure lisibilité.

Pour 2019, nous avons engagé le challenge de la réorganisation de nos missions au niveau du pôle ministériel en région, lequel englobe la DREAL, les 8 Directions Départementales des Territoires et les principaux opérateurs de l'État, pour «se réinventer ensemble» tel que le définit le plan de transformation de nos ministères de tutelle.

Ce chantier mené collégialement rejoint pour partie les thématiques de nos objectifs stratégiques 2019, avec 5 focus déjà identifiés : l'accompagnement des territoires et la transition énergétique, le service public de l'efficacité énergétique, le travail en mode projet sur les instructions IOTA/ICPE, la déclinaison de la loi mobilité (LOM) sur le territoire et la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau.

La Dreal forte de ses 458 agents répartis sur les 8 départements de la région est résolument engagée au service de nos territoires et de nos concitoyens. Les enjeux sont élevés et impactants pour notre avenir. Ce rapport d'activité 2018 en est le témoignage

(*) Mission d'Inspection Générale Territoriale de Lyon, qui dépend du Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable CGEDD

SOMMAIRE

ORGANIGRAMME | 3

LES TEMPS FORTS | 4

LES MISSIONS | 6

OBJECTIFS STRATÉGIQUES | 7

QUALITÉ ENVIRONNEMENTS | 8

COMMUNICATION | 9

SG/SPRM | 10

MRCAE | 12

SPR | 14

SDDA | 16

STM | 18

SBEP | 20

SLCS | 22

LES UD | 24

DIRECTEUR
Jean-Pierre LESTOILLE

DIRECTEUR ADJOINT
Hugues DOLLAT

DIRECTRICE ADJOINTE
Florence LAUBIER

DIRECTRICE ADJOINTE
Marie RENNE

CABINET

directrice de cabinet
directrice de projet modernisation
Pascale DE SAINTE AGATHE
adjointe Cabinet
Anne LEFRANC
cheffe du pôle communication
Patricia DROZ

MRCAE

MISSION RÉGIONALE
CLIMAT AIR ÉNERGIE
chef de service / directeur de projets
Sébastien CROMBEZ
adjoint **Jérôme LARIVÉ**
expert politique énergie climat
et énergies renouvelables
Bruno CHARPENTIER
régulation air et énergie
Jean-Charles BIERMÉ
coordination des politiques énergie climat
Bruno NOUVEAU

MQE

MISSION QUALITÉ ENVIRONNEMENT
Francis BONZON
adjointe
Claire SAUNIER

STM

TRANSPORTS
MOBILITÉS

chef de service
Philippe LEFRANC
adjoints
Pascal GIRARD
Olivier THIRION
chargé des relations institutionnelles
Régis DESSERME
finance achat public
Élisabeth DE JÉSUS
régulation des transports
Laetitia JANSON
intermodalité déplacements
Jacques CORBET
maîtrise d'ouvrage routière
Éric GUICHON

SPRM

PILOTAGE
REGIONAL
DES MOYENS

cheffe de service
Isabelle LOMBARD
adjoint
Benoit GRAS
appui au pilotage
Naïma ATILLAH
accompagnement social
Hélène LAIRD
supports intégrés
Sébastien DUMONT
CPEEC formation
Isabelle RIGOLET

SLCS

LOGEMENT,
CONSTRUCTION,
STATISTIQUES

cheffe de service
Chantal MATTIUSI
adjoint
Pierre CHATELON
logement social, politiques sociales
Claire DE LAURISTON
statistiques études habitat
patrice PERRON
parc privé
Samuel NAVORET
politique de la construction, efficacité énergétique
Christophe EGERMANN

SBEP

BIODIVERSITÉ
EAU
PATRIMOINE

cheffe de service
Marie-Pierre COLLIN-HUET
directrice de projet Doubs-transfrontalier
adjoints
Séverine ARTERO
Annabelle MARECHAL
biodiversité
Luc TERRAZ
territoires, sites et paysages
Annabelle MARECHAL
hydrométrie, gestion quantitative
Marc PHILIPPE
eau et milieux aquatiques
Florence CHOLLEY

SDDA

DÉVELOPPEMENT
DURABLE
AMÉNAGEMENT

chef de service
Arnaud BOURDOIS
adjointe
Sylvie FOUCHER
connaissance
Marie-Christine BOIS
aménagement
Muriel JANEX
évaluation environnementale
Christelle LE ROY
Démarches de développement durable
Marie-Céline BRAILLON

SPR

PRÉVENTION
DES RISQUES

chef de service
Flavien SIMON
adjoints
Dominique VANDERSPEETEN
Antoine SION
risques chroniques
Franck NASS
risques naturels, ouvrages hydrauliques
Antoine SION
pilotage modernisation ICPE
Yves LIOCHON
risques accidentels
Dominique VANDERSPEETEN

SG

SECRETARIAT
GÉNÉRAL

chef de service
Jean-Marie ROUX
adjoint
Nicolas GUÉRIN
affaires juridiques, commande publique
Patricia DUBOIS
ressources humaines
Pascale ROUSSOT
finances
Gérard CHRESTIAN
informatique, systèmes d'informations
Laurence JACQUET
Logistique
Thierry HANTZ

UD UNITÉS DÉPARTEMENTALES

UD21
CÔTE-D'OR
Alain SZYM CZAK

UD70/25
DOUBS
HAUTE-SAÛNE
Éric FLEURENTIN

UD90/25
DOUBS
T.DE BELFORT
Yvan BARTZ

UD39
JURA
Pierre CHRISMENT

UD58/89
NIÈVRE
YONNE
Isabelle D'AUBUISSON

UD71
SAÛNE
ET LOIRE
Patrice CHEMIN

janvier



le 18

Comité de pilotage pour le lancement du schéma régional biomasse visant à mieux mobiliser cette ressource au service de la transition énergétique

le 19

Colloque «vers une mobilité zéro émissions» organisé par la DREAL à Chalon-sur-Saône

le 30

Inauguration des travaux de la ligne Paray-Chauffailles

février



le 1er

Journée d'information à destination des entreprises sur la démarche RSDE (réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau) et sur la réglementation associée.

le 6

Décret de classement du platane monumental de Cézy et de ses abords

le 8

Présentation des premiers résultats des fouilles archéologiques sur le projet de déviation de Port-Sur-Saône

mars



le 15

Obtention de la certification ISO 9001

le 15

Journée d'accueil des nouveaux arrivants

juillet



le 3

Lancement du compte à rebours pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle J-160

le 9

Adoption du PAR nitrate

le 13

Inauguration des travaux d'accessibilité de la gare de Beaune

août



du 20 au 24

Rencontres nationales des acteurs de l'éducation à l'environnement à Cuisery

septembre



le 11

Installation du Comité régional de la Biodiversité

le 13

Signature de la doctrine régionale mines et après mines

du 16 au 22

Semaine européenne de la mobilité : tour des administrations dijonnaises à vélo

du 17 au 21

Semaine d'échanges franco-allemand dans le domaine du contrôle routier

avril



le 10

Installation du COPIL pour l'élaboration du schéma régional des carrières en présence de la préfète de région

le 12

Séminaire des services de l'Etat concernant le projet de PNR du Doubs Horloger (organisation DREAL-SGAR)

le 25

Rencontre de la mobilité électrique à Besançon

mai



le 17

Visite de Sébastien Lecornu secrétaire d'État en Haute Côte d'Or et lancement du contrat de transition écologique

le 22

Réunion du club PLUi sur la Gouvernance à Fraisans

le 25

Renouvellement de l'accréditation COFRAC du laboratoire d'hydrobiologie

juin



le 3

Opération de contrôle des transporteurs routiers sur l'A6 à Beaune

le 5

Colloque "Villes et territoires de demain" dans le cadre de la SEDD

le 13

Séminaire "inondation" à Nevers

le 26

journée régionale des collectivités établissant un plan climat air énergie territorial

octobre



les 11 et 12

Club opérateurs Natura 2000 à Crépey (21)

le 15

Journée de cohésion 2018 à Salins-les-Bains

le 17

Signature de la convention de financement de la phase 2 de la RCEA

le 18

Colloque annuel de l'ORT sur les transports et la logistique

novembre



le 1er

Inauguration de la canalisation Val de Saône

le 16

Constitution de Sigogne Bourgogne-Franche-Comté

du 17 au 25

Semaine européenne de réduction des déchets. Opération #BalanceTonEssuieMains

le 26

Ouverture de l'enquête publique pour le classement du site de la Côte de Nuits

décembre



les 3 et 4

Séminaire "Radon et territoires" à Montbéliard

le 6

Inauguration de la ligne Belfort-Delle

le 6

Café DREAL sur les élections professionnelles

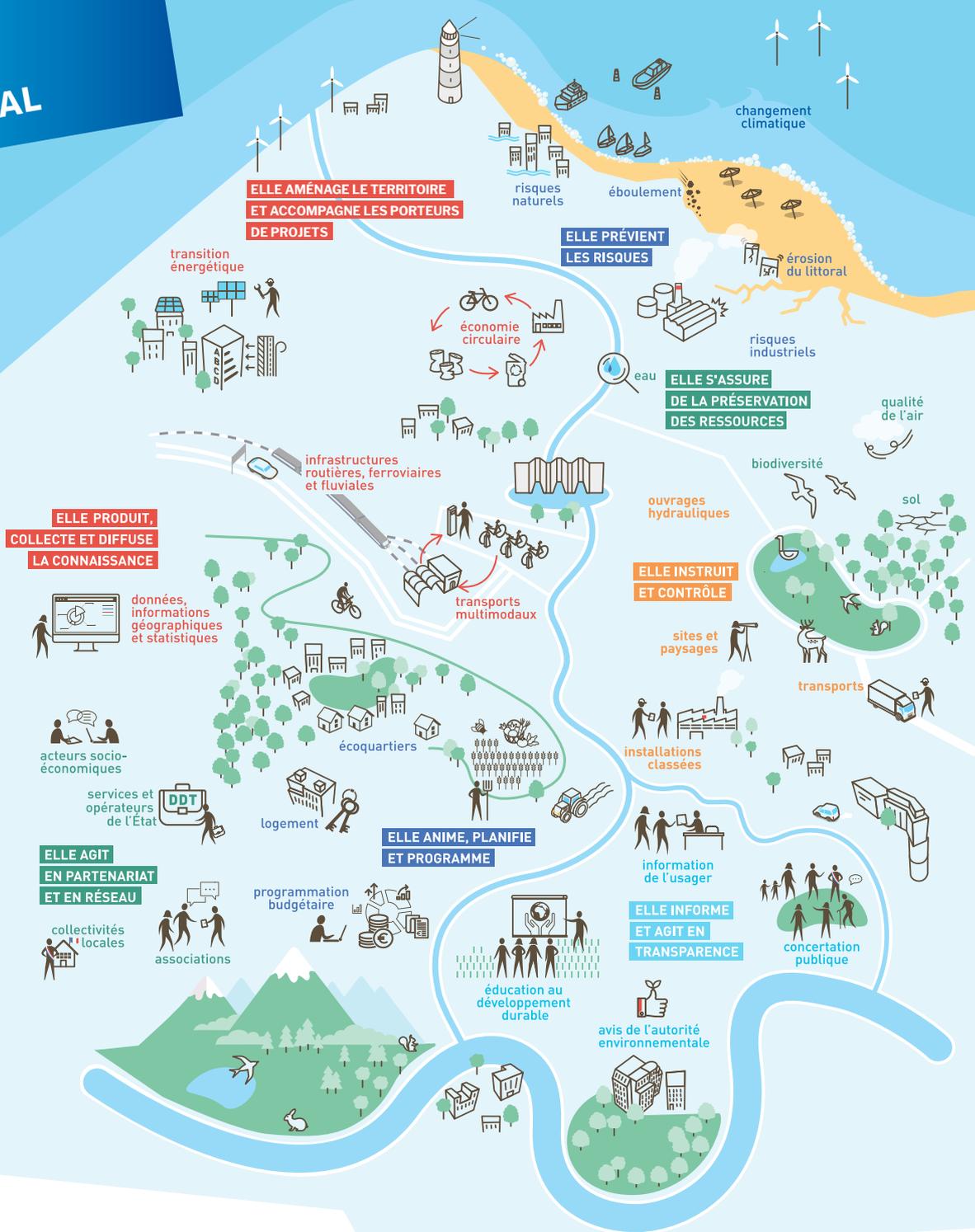
le 13

Assises régionales de l'EEDD

le 17

Signature du Contrat de Transition Ecologique de la Haute Côte d'Or par Emmanuelle Wargon

MISSIONS DE LA DREAL

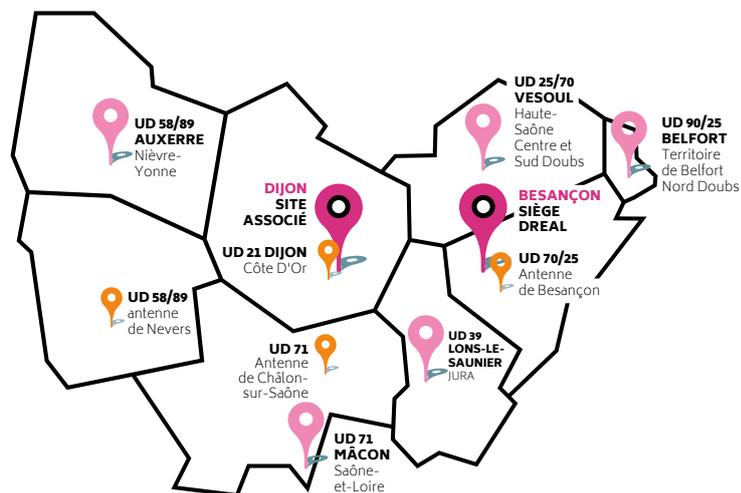


Les implantations de la DREAL

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Dreal exerce ses missions sous l'autorité du préfet de région, et sous l'autorité fonctionnelle des préfets de département pour les missions relevant de leur compétence.

Les unités départementales assurent le relais de proximité, la représentent dans une majorité de réunions départementales. Elles peuvent s'appuyer sur l'expertise des services de la Dreal. Elles assurent les missions régaliennes, dont l'instruction des projets d'activités industrielles susceptibles d'avoir un impact sur la santé et l'environnement, puis leur contrôle (réglementation des installations classées). Elles interviennent également en matière de contrôle technique des véhicules.





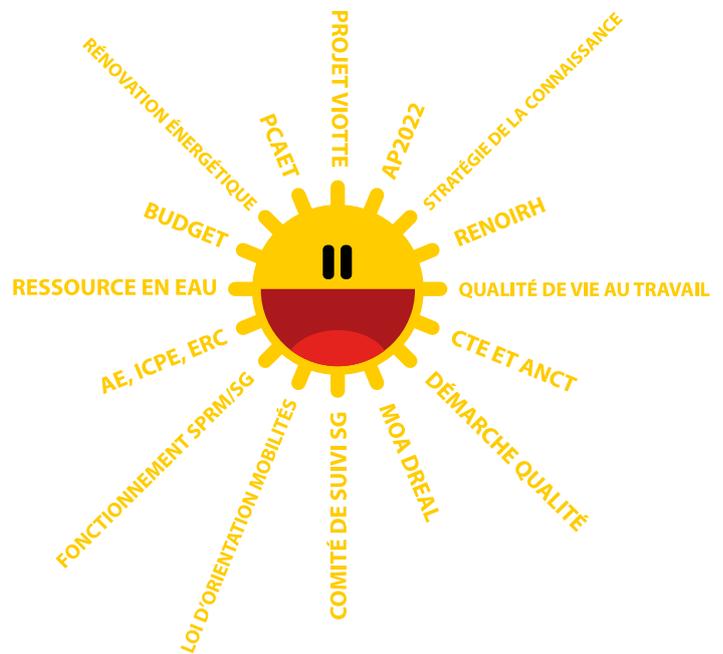
I Bilan 2018

SÉMINAIRE ENCADREMENT

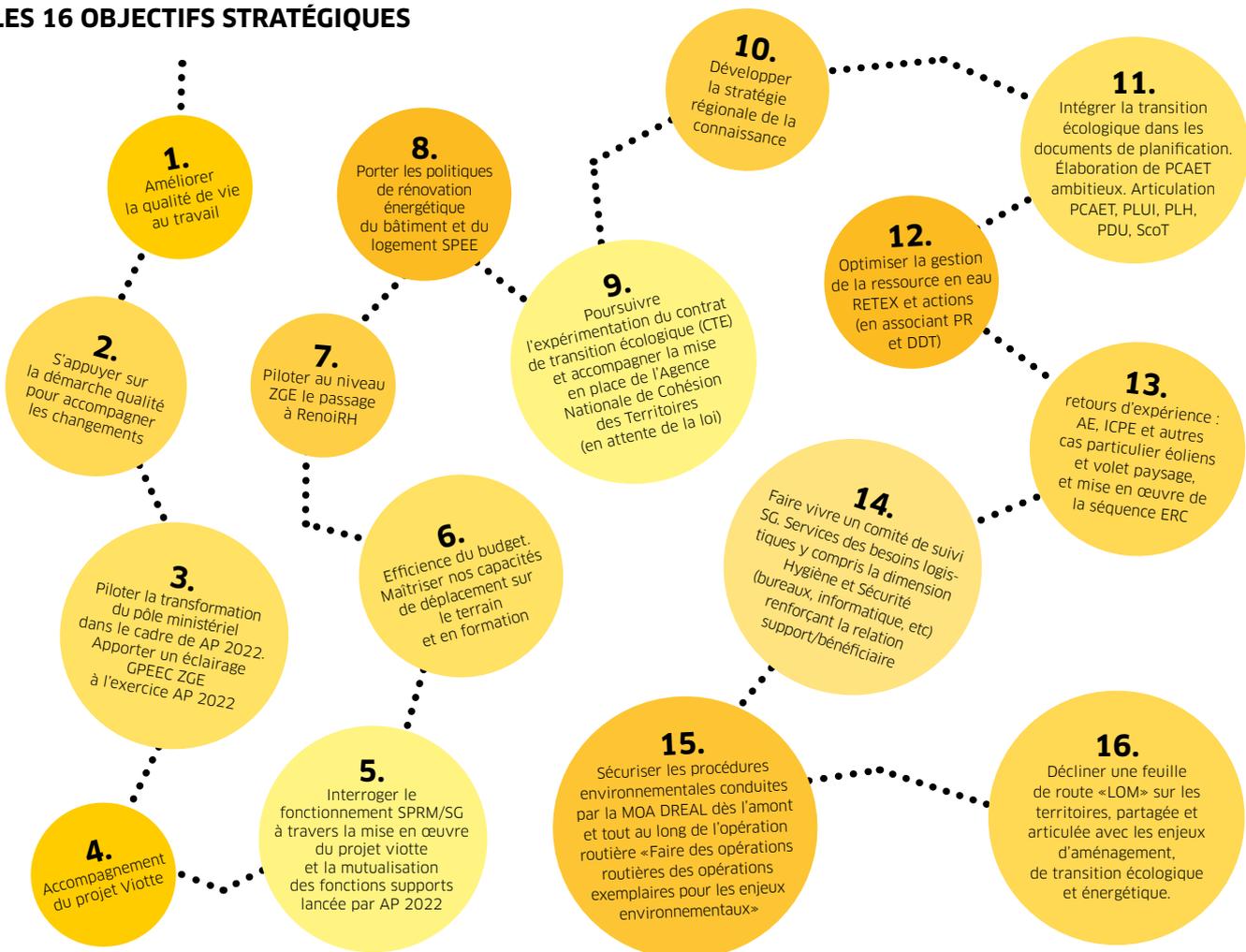
En novembre 2018 un séminaire de l'encadrement a permis de travailler à partir de propositions d'actions remontées des services pour dégager collectivement un ensemble cohérent d'objectifs, stratégiques pour la Dreal et son environnement, et présentant un caractère transversal marqué.

Le résultat de cet exercice est retranscrit ci-contre pour 2019, avec 16 objectifs stratégiques menés en mode projet : certains à visée plutôt interne pour une meilleure qualité de vie au travail et un fonctionnement ajusté aux multiples évolutions en cours (outils numériques, contraintes budgétaires, déménagement de Viotte, etc.), la plupart à visée externe pour un meilleur service envers nos usagers (organisation de la concertation citoyenne, meilleure coordination entre services, retours d'expérience, etc.)

Ces objectifs volontairement plus visibles ne font bien sûr pas oublier les actions de chaque agent «au quotidien» qui constitue le «socle» indispensable à toute avancée.



LES 16 OBJECTIFS STRATÉGIQUES



MISSION QUALITÉ ENVIRONNEMENT

Une DREAL de qualité ... et exemplaire



CHIFFRES CLÉS

- 6%

d'impression sur un mois (14 000 feuilles) avec le challenge "Faites bonne impression"

Soit un peu plus d'un arbre !

+ de 60 kg

de matériel d'écriture récupérés par la DREAL redonnés aux "Amis de ma Terre" pour être recyclés.

112 fiches d'amélioration ouvertes
C'est un record !

I Bilan 2018

DÉMARCHE QUALITÉ

Initiée lors de la fusion des régions, et concrétisée en mars par une certification concernant la norme de management ISO 9001 (version 2015), cette démarche a permis la mise en place d'actions, des pistes de progrès identifiées ou ouvertes à l'initiative des agents ou lors d'audits internes et de réunions de travail.

Les différents réseaux constitués autour de thèmes relatifs à la qualité se sont réunis à plusieurs reprises attestant du dynamisme de ces équipes. Une formation a été proposée en septembre pour les auditeurs/trices internes.

POUR UNE DREAL EXEMPLAIRE

La DREAL s'est également investie dans cette démarche pilotée par la Mission Qualité Environnement et qui s'appuie sur une équipe d'agents volontaires et motivés avec des objectifs ambitieux, avec entre autre :

- un détecteur de tasse limitant les gobelets jetables à Dijon,
- des actions "biodéchets" (récolte du compost à Besançon, nouveau site de compostage à Auxerre, tri au restaurant administratif à Dijon),
- un rappel des consignes de tri,
- l'opération #BalanceTonEssuieMains pour réduire l'utilisation d'essuie-mains à usage unique,
- le challenge «Faites bonne impression» pour réduire la consommation de papier,
- la mise en place du papier recyclé,
- l'enquête et la rédaction du projet de plan de déplacement de la DREAL piloté par le service Transports Mobilités.

I Perspectives 2019

LA QUALITÉ : UN OBJECTIF STRATÉGIQUE

L'importance de l'organisation qualité, soulignée par la direction, a été reprise dans un objectif stratégique de la DREAL et déclinée dans une nouvelle politique.

Principaux enjeux et échéances :

- Audit annuel de suivi de notre certification ISO 9001 réalisé en avril 2019 ;
- Réalisation d'une nouvelle analyse des risques prenant en compte les évolutions de notre société et du contexte dans lequel évolue la DREAL ;
- Exploitation des enseignements de l'enquête de la MIGT (mission d'inspection générale territoriale) relative aux regards extérieurs portés sur la DREAL. Tout cela en maintenant la motivation et l'adhésion du personnel.

PLUS D'IMPLICATION POUR LA DREAL EXEMPLAIRE

Impliquer davantage les agents et les services afin de changer d'échelle sur la réalisation d'actions comme :

- trier plus efficace sur l'ensemble des sites,
- diminuer notre consommation de papier,
- déployer un plan de déplacement,
- participer aux groupes de travail pour préparer notre déménagement sur la future cité administrative Viotte, afin que les actions "administration exemplaire" soient prises en compte dès la phase de conception du projet,
- une communication plus fournie sur nos actions (tant en interne que vers l'extérieur).

Nous nous efforcerons de partager ces expériences avec les autres administrations pour démultiplier leur efficacité.



Séverine SOWINSKI

Chargée de mission Planification déchets, économie circulaire, directive IED

Quel est ton engagement au sein de la DREAL exemplaire ?

Je fais partie de l'équipe DREAL exemplaire depuis le début.

Avec Claire Boujard, nous sommes particulièrement spécialisées dans la gestion des déchets - puisque par ailleurs c'est une de nos missions professionnelles.

Nous faisons beaucoup de prévention et de sensibilisation auprès des agents mais aussi aidons à faire appliquer les obligations réglementaires auxquelles les administrations sont soumises.

Souvent sur son lieu de travail on oublie les bons gestes que l'on peut suivre chez soi !

C'est aussi pour moi un engagement et une évolution personnel...

Peux-tu nous présenter quelques actions menées en 2018 ?

Nous avons par exemple analysé les poubelles des agents avec eux... c'est très instructif !

Ainsi rien qu'à Dijon, on pourrait relier la DREAL à la gare avec la consommation des gobelets jetables d'une année ! Sur les déplacements professionnels, il existe aussi d'importantes marges de progrès. La liste des actions est longue, mais ça ne suffit plus...

Il faut dorénavant une sensibilisation et des engagements plus forts de la part de tous.





ACTIONS PRODUCTIONS COMMUNICATION

Exemples d'actions & productions 2018

CHIFFRES CLÉS

35 communiqués et conférences de presse

+ de 140 demandes de presse

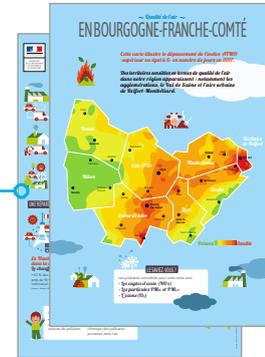
+ de 50 manifestations internes et externes

+ de 400 000 visites annuelles sur le site internet Dreal

+ de 60 publications et 3 lettres internes

POSTERS QUALITÉ DE L'AIR

14 Posters sur le thème de la qualité de l'air, avec la Mission régionale Climat Air Énergie



JOURNÉE DE COMMUNICATION ET D'ÉCHANGE SUR LES CAPTAGES

Co-organisation avec l'ARS d'une journée sur la préservation de la ressource en eau



PLAQUETTE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Conseils édités en vue de l'égalité professionnelle accompagnés d'un plan d'actions DDT/DREAL



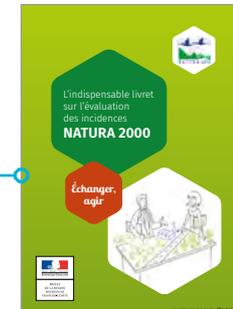
SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Affiche et visuels réalisés pour le colloque "Villes et territoires de demain"



LIVRET NATURA 2000

Plaquette d'information sur l'évaluation des incidences Natura 2000



PLAQUETTE STRATÉGIE TRIENNALE

Publication relative à la stratégie régionale sur les risques naturels et hydrauliques



ÉCHANGES FRANCO ALLEMAND

Les contrôleurs de transports routiers invitent leurs homologues allemands



INAUGURATION D'UN REPÈRE DE CRUES

Inauguration d'un repère de crues et d'un panneau d'information sur le risque inondation dans un collège à Valdoie



LOGO ORISK

Logo pour l'observatoire du risque inondation, de la sécheresse et du karst de Bourgogne-Franche-Comté



Les services supports, assurés par le secrétariat général et le service pilotage régional des moyens



CHIFFRES CLÉS

1 676
jours de formations

71
formations organisées localement

3 000
agents dans le périmètre d'action des assistantes sociales

82
contentieux traités (éolien, carrières, dérogations espèces protégées, RH), parfois à forts enjeux financiers (jusqu'à 271 M€)

Bilan 2018

PLUSIEURS CHANTIERS RH ET INFORMATIQUE D'ENVERGURE ONT ÉTÉ RÉALISÉS OU ENGAGÉS

- Fiabilisation de Rehucit et lancement de la mise au nouveau format des fiches de poste des agents en vue du passage à RenoIRH : plus de 450 fiches de poste sont à mettre à jour et à intégrer dans la nouvelle base de données.

- Migration de tous les postes informatiques et comptes des utilisateurs, soit la migration vers le nouveau domaine DREAL-BFC de 70 serveurs, 500 profils utilisateur, 600 postes de travail dont 90 postes nomades et de télétravailleurs, 27 copieurs et la création de 240 listes de gestion des droits bureautiques (plans de classement).

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Elles se sont déroulées le 6 décembre 2018 avec une forte mobilisation du SG et du SPRM pour l'organisation complexe du fait du bi-site et de la mise en place de 2 bureaux de vote à Besançon et Dijon pour les scrutins régionaux et locaux.

Les agents de la DREAL se sont fortement mobilisés puisque le taux de participation au comité technique local a été de 82 %.

CRÉDITS ENGAGÉS EN 2018

budget opérationnel de programme BOP	acte d'engagement AE en euros
113	6 429 220
135	6 626 232
159	274 578
174	958 459
181	1 541 088
203	81 251 808
207	916 864

Perspectives 2019

PRÉPARATION DU DÉMÉNAGEMENT SUR LE PÔLE VIOTTE FIN 2020

Réservation de 650 mètres linéaires pour les archives intermédiaires de la DREAL sur le futur pôle administratif. Le métrage du fonds actuel des services localisés à Besançon est déjà légèrement inférieur à cette surface et devrait encore diminuer avant l'emménagement sur le site.

Le futur déménagement de la DREAL sur cette cité administrative de Viotte constitue un chantier emblématique pour 2019, avec des enjeux sur tous les champs d'organisation des services supports, des implications importantes pour les services métiers et une concertation avec l'ensemble des agents.



Marilyn RENOUARD

consultante juridique - département affaires juridiques

Avant d'être affectée aux affaires juridiques, tu as participé activement aux élections professionnelles en tant que responsable de l'unité RH-ZGE au sein du DSI.

Avec Annick Jeannin et Sébastien Dumont, j'ai été effectivement une des organisatrices des élections au sein de la DREAL. Nous avions en charge les scrutins des 5 CAP nationales, de la CAP locale des adjoints administratifs et de la CCOPA. Pour la bonne tenue de ces scrutins, nous avons dû au préalable élaborer et mettre à jour les listes d'électeurs des 13 sites (DDI et DREAL) et des agents MTES affectés dans d'autres administrations. L'élaboration de cette liste et sa fiabilisation ont été possibles grâce à un travail collaboratif, les services employeurs de la ZGE, l'administration centrale et les organisations syndicales. Le plus stressant étant qu'il ne faut oublier personne !

Le matériel de vote a été en partie imprimé par un ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail). Les bureaux de vote étaient au nombre de 10 (2 pour la DREAL et 8 pour les DDT) avec pour chacun de ces bureaux des assesseurs, un président, un secrétaire et leur suppléant. Une fois la journée d'élections clôturées, les urnes de tous les sites ont été rapatriées à Dijon et le dépouillement des votes à l'urne et par correspondance a pu commencer jusqu'à tard dans la nuit avec l'aide des syndicats dans une ambiance bon enfant. Les résultats obtenus ont ensuite été transmis à Paris via une application dédiée. J'ai, également, eu l'occasion de donner des formations «Organisation des Elections» en partenariat avec mon chef de département aux services employeurs de la région BFC et ARA.

Après le travail d'une année, le résultat est là.

Au départ, j'étais plutôt impressionnée par l'ampleur et la complexité de cette organisation. J'ai pu compter sur l'expérience dans ce domaine de mon chef de département, Sébastien Dumont ainsi que sur l'aide d'Annick Jeannin et sur l'implication de tous. Grâce à l'ensemble des acteurs, ces élections professionnelles se sont ainsi parfaitement déroulées.





LE PROJET RENOIRH

Le projet RenoirH (RENovveau des Outils Informatiques relatifs aux Ressources Humaines) vise à déployer une nouvelle application de Gestion des Ressources Humaines.

Ce nouveau dispositif va constituer à terme à la fois un système d'information RH unique pour les services RH et une plateforme numérique à laquelle les agents se connecteront indirectement pour saisir toutes leurs demandes RH et disposeront des données relatives à leur carrière, leur paye, etc.

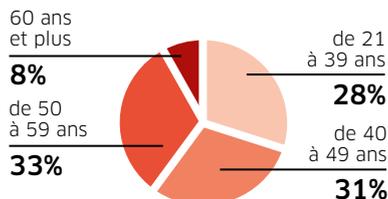
Ce passage à RenoirH va impacter l'activité des ressources humaines au niveau de la zone de gouvernance Bourgogne-Franche-Comté (les DDT+ la DREAL) et des RH de proximité ainsi que les modalités de relation des agents avec leur structure.

La bascule est prévue pour juin 2019. RenoirH sera alors le nouvel outil pour la gestion administrative et financière des agents ainsi que pour la gestion des postes. La première mobilité traitée avec le module correspondant de RenoirH sera probablement la 2020-9. L'accès des agents, par un "self-RenoirH" s'étalera de 2020 à 2022.

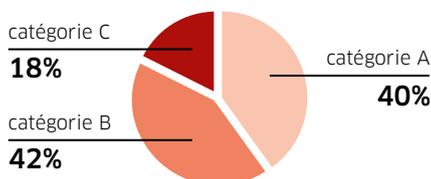
I L'IDENTITE DE LA DREAL

FIN 2018, LA DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ COMPTE 458 AGENTS DONT 21 TRAVAILLANT AU CPCM*

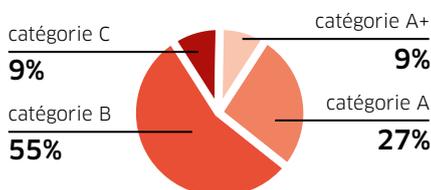
RÉPARTITION PAR ÂGE



REPARTITION PAR CATEGORIE



REPARTITION DE JOURS DE FORMATION PAR CATEGORIE



UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE FEMMES-HOMMES



Les agents de catégorie A sont très majoritairement des hommes (65% en A+ et 60% en A). L'écart se réduit nettement en catégorie B (57% d'hommes) pour s'inverser totalement en catégorie C (79% de femmes).

DES ÉVOLUTIONS DANS LES MODALITÉS DE TRAVAIL

Fin 2018, 24 agents travaillent en site distant "TSD" (16 A, 5 B, 3 C). C'est souvent une alternative à une mobilité géographique ou fonctionnelle.

Le télétravail est par ailleurs pratiqué par 36 agents : 20 femmes et 16 hommes (16 catégorie A, 18 B et 2 C) soit 14 de plus qu'en 2017. Un budget dédié pour les nouveaux télétravailleurs a été réservé. De plus 2 femmes de catégorie A travaillent en site déporté (DDT).

En 2018, 1676 jours de formation ont été suivis, avec 3,8 jours de formation en moyenne par agent (3,7 j en 2017).

77 % des agents de la DREAL ont pu bénéficier de formations en 2017.

MISSION RÉGIONALE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Au service
des acteurs de la
transition écologique



CHIFFRES CLÉS

100GWh

La quantité d'énergie à économiser sur 2016-2020 par les 3 industriels électro-intensifs

29 %

L'augmentation de la production d'électricité renouvelable sur un an en Bourgogne-Franche-Comté

139 850

Le nombre régional de bénéficiaires du chèque énergie en 2018.

I Bilan 2018

À CHACUN SON PLAN CLIMAT !

La transition écologique ne peut se décliner sans l'investissement des territoires qui disposent de nombreux leviers pour agir sur la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité sur leur territoire, avec leurs habitants, leurs entreprises, leurs associations. 70 % des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont déjà réalisées à l'échelon local.

En 2018 la DREAL, en s'appuyant sur le réseau des DDT, a poursuivi son appui aux collectivités qui établissent ce plan d'action local en faveur de la transition.

INNOVER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

La Haute-Côte d'Or a été l'un des 4 premiers contrats de transition écologique, signés en France en 2018. La DREAL a piloté la mise en place de ce nouveau dispositif d'accompagnement, expérimenté sur un de nos territoires.

Grâce à l'appui des nombreux acteurs publics impliqués, un accompagnement sur mesure a fait émerger un projet de transition construit autour d'initiatives de porteurs de projet dans la formation, l'agriculture et les énergies renouvelables.

DES RÉALISATIONS QUI MONTRENT QUE LA TRANSITION AVANCE

L'appel à projets «Territoires à énergie positive pour la croissance verte» (TEPCV) a permis d'accompagner des territoires dans la transition énergétique. Au niveau régional, il a mobilisé 37 territoires autour de la rénovation de leur patrimoine, de la mobilité propre, de la biodiversité, de la rénovation de l'éclairage public, de la production d'énergies renouvelables. La DREAL a poursuivi avec les DDT le suivi de la réalisation et le financement de ces actions dans un cadre structuré, gage d'une gestion rigoureuse. Ces réalisations joueront un rôle de démonstrateur de la transition portée par les territoires.

LE DÉFI DE LA QUALITÉ DE L'AIR

La DREAL a mobilisé plusieurs leviers d'actions pour agir sur la qualité de l'air :

- en organisant un séminaire régional sur la mobilité zéro émission, présentant des technologies sans impact sur la qualité de l'air,
- en communiquant auprès du grand public lors de la journée nationale de la qualité de l'air,
- en suivant les mesures mises en place dans les plans de protection de l'atmosphère, notamment la limitation de vitesse sur l'auto-route à Chalon-sur-Saône,
- en appuyant les autorités préfectorales dans la gestion des pics de pollution,
- en veillant à l'intégration de la qualité de l'air dans les plans climat air énergie territoriaux.



Damien HUOT-MARCHAND

Chargé de projet Air-Énergie

Quels ont été les événements marquants de 2018 en termes de qualité de l'air ?

L'année 2018 a été marquée par un hiver doux et très pluvieux, générant peu de pollution aux particules (seuil d'information-recommandation dépassé seulement 4 jours dans le Doubs et le pôle métropolitain Nord Franche-Comté). A contrario l'été fut très sec et ensoleillé, ce qui a favorisé la formation d'ozone avec 57 jours de dépassement de l'objectif de qualité pour la santé à Montfaucon, ce qui est historiquement haut.

Comment surveille-t-on notre air extérieur ?

Grâce aux stations d'analyses et aux modèles de l'association de surveillance de la qualité de l'air (ATMO BFC), on peut connaître l'évolution des concentrations de polluants heure par heure et prévoir la pollution du jour J et du lendemain.

Quelles sont les actions de la DREAL pour la qualité de l'air extérieur ?

Si les modèles nous indiquent que les concentrations de polluants vont certainement dépasser le seuil d'urgence, nous décidons en lien avec ATMO de proposer au(x) préfet(s) concerné(s) le déclenchement de la procédure d'urgence. Des mesures de réduction des émissions polluantes sont alors prises, telles que les limitations de vitesse sur l'auto-route, la restriction de l'usage du chauffage au bois et des dispositions particulières sur les chantiers et les industries émissives. Sur un plus long terme nous sensibilisons les populations et les élus aux bonnes pratiques - comme par exemple lutter contre le brûlage à l'air libre des végétaux, ou encore privilégier une chaufferie biomasse plutôt que de développer le chauffage individuel au bois.

Je suis également chargé du suivi des trois plans de protection de l'atmosphère (PPA de Dijon, Belfort-Montbéliard et Chalon/Saône) qui visent à éviter des contentieux vis-à-vis de l'Europe mais surtout à améliorer la santé des gens !





I Perspectives 2019

OBJECTIF NEUTRALITÉ CARBONE

La stratégie française pour l'énergie et le climat a réaffirmé l'engagement de la France pour la limitation du changement climatique qui nécessite d'atteindre la neutralité carbone.

En 2019, seront validées la nouvelle stratégie nationale bas carbone et la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie qui devraient traduire en actions cet engagement nécessaire pour le respect de l'accord de Paris.

En partenariat avec l'ADEME et le Conseil régional, la DREAL visera en 2019 à ce que cette ambition se traduise dans les actions et plans mis en place en région. Cette ambition se traduira notamment à travers les avis que les DDT et la DREAL élaboreront sur les plans climat air énergie territoriaux (PCAET). Ces plans devront mobiliser l'ensemble des leviers et des acteurs : industrie, agriculture, forêt, logement, aménagement, mobilité, gestion des déchets, énergies renouvelables...

L'accompagnement des territoires sera poursuivi pour continuer à faire partager les initiatives les plus ambitieuses et multiplier les exemples.

Dans cette logique, la DREAL se préparera à une éventuelle généralisation de dispositifs d'accompagnement du type «contrat de transition écologique» afin d'adapter le mode d'action à cette ambition revue à la hausse.

PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET PRÉPARER LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE DEMAIN

Outre l'instruction des appels d'offres de la commission de régulation de l'énergie, seront déployées des méthodes facilitant les outils de financement participatif dans les projets et améliorant le développement territorial des énergies renouvelables.

Le schéma régional biomasse définira les axes pour mobiliser la première source d'énergies renouvelables de la région : son élaboration sera finalisée cette année.

La DREAL offrira des perspectives de raccordement électrique aux projets qui se développent, en définissant avec RTE, en adéquation avec les objectifs de développement des énergies renouvelables, l'évolution des schémas de raccordement et l'instruction des projets de lignes et de postes électriques.

La DREAL investira également les nouveaux champs de la transition énergétique et les perspectives offertes par les nouvelles filières et les nouvelles technologies : smartgrids, autoconsommation, hydrogène... Parce que les solutions énergétiques de demain sont les initiatives innovantes que nous soutenons aujourd'hui !

La filière biogaz contribue pleinement aux objectifs de la transition énergétique pour la croissance verte, à savoir le développement des énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement d'une économie circulaire.

Les installations de méthanisation ont d'abord produit de l'électricité et de la chaleur par co-génération. Dorénavant, la filière se développe aussi grâce à l'injection du méthane produit sur le réseau de gaz, solution présentant un meilleur rendement énergétique. Par ailleurs, une autre utilisation du biogaz produit permet aussi de développer la filière des bio-carburants pour véhicule.

Dans notre région, cinq installations de méthanisation permettent déjà l'injection de biogaz dans le réseau (environ 89 GWh/an). Plusieurs projets devraient prochainement s'y ajouter et ainsi démultiplier cette capacité d'injection. La MRCAE accompagne ces projets dans le cadre de l'instruction des demandes d'attestations permettant l'injection du biogaz sur le réseau. Un projet de méthanisation d'ampleur, avec injection, est notamment prévu dans le cadre du contrat de transition écologique (CTE) de la Haute-Côte-d'Or signé en 2018.

L'ÉCONOMIE VERTE, LEVIER DE LA TRANSITION

Enfin, parce que la transition passe aussi par un modèle d'activité plus économe en ressources, la DREAL appuiera avec ses partenaires des initiatives en matière d'économie circulaire pour promouvoir des coopérations territoriales et économiser des ressources.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans la suite du plan national d'adaptation au changement climatique, la DREAL renforcera son appui sur le volet de l'adaptation au changement climatique afin de limiter les conséquences du réchauffement et la vulnérabilité de nos territoires.



Bilan 2018

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Les objectifs nationaux de l'inspection des installations classées prévoyaient, pour l'année 2018, une action coordonnée de contrôle sur les sites de stockages de déchets non dangereux, afin de vérifier la nature des déchets entrants. Dans un contexte de développement de l'économie circulaire et du recyclage, avec une volonté de réduire drastiquement les tonnages de déchets destinés à l'élimination, l'idée était de s'assurer que les déchets stockés en décharge étaient réellement « ultimes », c'est-à-dire non valorisables.

Cette action a été déclinée par les inspecteurs des unités départementales, en lien avec le service Prévention des Risques de la DREAL, sur neuf parmi les quatorze installations de stockage de la région.

Sur les neuf sites visités, les inspections ont mis en évidence de graves dysfonctionnements sur deux sites. Sur l'un des sites, les barrières étaient levées en permanence avec distribution automatique de badge d'accès, de façon à rendre le contrôle d'accès inexistant. Dans l'autre, un système « particulier » de gestion des déchets entrants faisait en sorte de masquer leur origine géographique réelle.

Finalement, si la majorité des sites visités apparaissaient assez correctement exploités, trois ont fait l'objet de suites administratives et deux de suites pénales. Dans un domaine où l'action de l'état est essentielle pour s'assurer du respect d'objectifs nationaux ambitieux sur le stockage et le recyclage des déchets, ces actions illustrent, encore une fois, le caractère nécessaire des contrôles de terrain pour s'assurer du respect de la réglementation.

INAUGURATION DE LA CANALISATION VAL DE SAÔNE

La canalisation GRT Gaz «Val de Saône» a été mise en service le 1er novembre 2018.

Il s'agit d'une canalisation de transport de gaz naturel reliant Etrez dans l'Ain à Voisines en Haute-Marne, d'une longueur de 188 km. Elle traverse 3 régions, 4 départements et 65 communes, et a été reconnue Projet d'intérêt communautaire par la Commission Européenne. En effet, elle contribue à la création d'un marché unique du gaz naturel en France en reliant entre eux les principaux carrefours de réseau de gaz naturel du nord et du sud du territoire français, permettant donc un équilibrage des coûts d'approvisionnement en France.

La mission de coordination de la procédure pour les trois régions traversées (Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes et Grand-Est) a été confiée au Préfet de notre région. Les services techniques de l'État, dont la DREAL, la DDT, et l'ARS ont travaillé de concert, en lien avec les acteurs du territoire pour faire aboutir ce projet d'envergure. Leur investissement efficace a permis le respect des délais initialement prévus pour la mise en service de cette canalisation, ce qui mérite d'être souligné.

SÉMINAIRE DE NEVERS

La prévention du risque d'inondation est un des axes majeurs de la politique de prévention des risques naturels dans la région. Or, cet axe implique de nombreux acteurs, et en premier lieu les collectivités qui proposent des plans d'action pour la prévention des risques inondation, et mettent en œuvre des actions de réduction de vulnérabilité.

Dans ce cadre, pour favoriser la connaissance et la culture du risque, l'agglomération de Nevers a accueilli le 13 juin 2018 un premier séminaire d'échanges à destination des collectivités. Conçue en coordination avec le service Prévention des Risques de la DREAL, cette journée s'articulait autour de témoignages (gestion des inondations de début 2018, lutte contre les ruissellements ...) et d'une visite de terrain, durant laquelle l'agglomération de Nevers a pu présenter les principales opérations prévues dans le cadre de leur programme d'actions de prévention des inondations.

À la demande des collectivités, une deuxième édition est programmée le 27 mai 2019 à Chalon-sur-Saône, action pilotée par les services de l'agglomération du Grand Chalon et de la DREAL. Ces séminaires sont un levier essentiel pour le partage des retours d'expérience et la diffusion des bonnes pratiques, lors desquels les collectivités qui font preuve d'initiative peuvent inspirer les démarches de l'ensemble des collectivités de la région.



CHIFFRES CLÉS

733

inspections
d'installations
classées

21

barrages
contrôlés

0

plan de prévention
des risques restant
à approuver

I Perspectives 2019

MISE EN ŒUVRE DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET PÉNALES

L'action de la DREAL sur le terrain, le dialogue avec les exploitants lors des contrôles et aussi lors de la phase d'instruction des dossiers, sont des éléments clefs de l'action de la DREAL en matière de prévention des risques et d'application du code de l'environnement.

Il est cependant des cas où les écarts constatés à la réglementation appellent la mise en œuvre de sanctions administratives, comme en cas de non-respect d'une mise en demeure. L'État peut mettre en œuvre différents types de sanctions administratives : l'amende administrative, l'astreinte administrative ou encore la consignation de somme quand il s'agit, par exemple, de motiver un retour rapide au respect de la réglementation ou la réalisation de travaux de dépollution. De même, les inspecteurs de l'environnement sont par exemple tenus de signaler au procureur tout délit constaté sur le terrain, celui-ci pouvant alors engager des suites pénales.

DÉCLINAISON DES PRIORITÉS NATIONALES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

En février 2019 a été transmise l'instruction du gouvernement qui définit les priorités en matière de prévention des risques naturels et de contrôle des ouvrages hydrauliques. S'adressant à la fois au corps préfectoral, aux DREAL et aux DDT, elle sera déclinée dans la région pour les trois années à venir, autour de plusieurs axes principaux : l'information sur les risques naturels, la prise en compte du risque dans l'aménagement du territoire, la structuration de la mise en œuvre de la prévention des inondations et de la police des ouvrages hydrauliques, ainsi que la gestion de crise.

Cette instruction du gouvernement ne remet pas en cause les trois orientations de la stratégie régionale qui avait été adoptée en 2017, autour du développement et du partage de la connaissance du risque, du travail sur la robustesse interne des services de l'État concernés et de la promotion de projets intégrés pour prévenir les risques naturels.

La DREAL a programmé un tour des départements pour rencontrer les équipes en charge de la prévention des risques dans les DDT, et la première réunion du réseau risques de 2019 sera consacrée à la déclinaison locale de cette feuille de route.

AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE DES PROCÉDURES D'AUTORISATION

L'autorisation environnementale est entrée en vigueur le 1er mars 2017, dans le cadre de la modernisation du droit de l'environnement et de la simplification des démarches administratives pour les porteurs de projet. Elle regroupe plusieurs autorisations qu'il était auparavant nécessaire d'obtenir dans les domaines de l'eau, des installations classées, du défrichement, etc.

Pour les installations classées (ICPE), l'instruction des dossiers d'autorisation est maintenant coordonnée par les inspecteurs des unités départementales de la DREAL, qui rassemblent les avis des services de l'État en un avis unique et cohérent. La DREAL entame cette année une démarche de retour d'expérience sur l'instruction des dossiers d'autorisation, pour identifier les leviers qui peuvent permettre, aux différents stades de l'instruction, d'améliorer l'efficacité de l'action des services. Ce travail vise à contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs : améliorer le délai de traitement des dossiers, rendre plus efficient le travail des agents, et recentrer ce travail sur d'autres missions comme les contrôles de terrain.

Benoit BOURGUIGNON Chargé de mission prévention des pollutions atmosphériques

Peux-tu nous expliquer en quoi constitue "le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre".

C'est un outil mis en œuvre dans le cadre de la politique européenne de lutte contre le changement climatique. Le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, ou "marché du carbone" doit permettre aux pays d'atteindre leurs objectifs en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) pour le secteur industriel. Ce mécanisme est basé sur un principe simple : l'Union Européenne définit des plafonds d'émissions ou quotas avec un objectif de réduction pour 2030. Une partie de ces quotas est allouée gratuitement aux industriels et le reste est mis aux enchères. Sur ce marché, chaque quota de GES correspond à l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone (CO₂). Les industriels qui ont émis moins que leurs quotas peuvent les vendre sur le marché, ceux qui ont émis davantage doivent en acheter. En France c'est la caisse des dépôts et consignation qui gère ces transactions.

Quel est ton rôle dans ce processus ?

Il y a deux volets pour nous. Un premier volet consiste à contrôler que les industriels concernés surveillent et déclarent leurs émissions de GES chaque année selon une méthode approuvée par l'administration. Il faut donc vérifier la cohérence des données des émissions qu'elles transmettent et leur plan de surveillance de ces émissions.

Un second volet concerne le marché carbone proprement dit. Le gros du travail de cette année est de redéfinir les allocations de quotas gratuits aux industriels pour la période 2021-2025. Il faut donc instruire et contrôler les dossiers transmis par les exploitants afin de s'assurer qu'ils recevront la juste quantité. Au sein de la Dreal, j'assure pour le compte des Unités Départementales la réalisation de ces 2 volets. Cela concerne une cinquantaine d'entreprises ICPE en Bourgogne-Franche-Comté.

L'offre et la demande fixent le prix de la tonne de CO₂ (environ 20 euros actuellement, mais il est fluctuant suivant l'offre et la demande). Au 31 décembre 2018, la valeur totale des quotas d'émission en circulation vaut 85 milliards d'euros.



Le changement en marche vers la transition écologique et solidaire, c'est maintenant



I Bilan 2018

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Depuis 2017, ce n'est plus le préfet de Région qui signe les avis sur les projets, mais la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), déjà compétente depuis 2016 sur les documents de planification. L'année 2018 a donc vu la montée en puissance et en compétence de la MRAe et l'arrivée d'une nouvelle présidente, Monique NOVAT. Indépendance, compétence, légitimité, et reconnaissance qualifient l'intervention de cette instance. Les efforts ont été maintenus dans l'accompagnement des différents acteurs, notamment en amont des projets, afin de rendre les politiques publiques de développement durable, d'environnement et d'aménagement, encore plus concrètes.

CONNAISSANCE

La DREAL a poursuivi la mise à disposition de données environnementales et l'élaboration d'outil de diffusion. Ainsi une cartographie dynamique à destination des agents, collectivités, porteurs de projet et bureaux d'études est accessible sur notre site internet. La DREAL a aussi contribué au déploiement du géoportail de l'urbanisme en numérisant et publiant la donnée relative aux sites classés de la région. En partenariat avec le SGAR, l'INSEE et la Région, elle a co-piloté la stratégie régionale de la connaissance.

DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ecocréation est né ! Il s'agit d'un kit méthodologique pour aider les acteurs des territoires à bâtir un projet d'économie circulaire d'une manière conviviale, simple, ludique et efficace ! Un séminaire de présentation et d'appropriation de l'outil pour une appropriation par les collectivités et DDT, a eu lieu le 7 juin avec le CVRH de Mâcon et Générateur BFC.

Une quinzaine d'assises locales concernant l'éducation à l'environnement et au développement durable se sont tenues. Elles ont été suivies par un moment de convergence et de partage par des assises régionales le 13 décembre 2018 à Dijon. Des actes ont été élaborés par la DREAL et sont accessibles sur le site internet.

Promouvoir la culture de la participation pour faciliter le dialogue environnemental, développer les savoir-faire, favoriser la prise d'initiatives.

Tenue d'une journée le 28 avril «*pas de transition écologique sans pouvoir d'agir ! De nouvelles règles pour de nouvelles pratiques ?*» Une cinquantaine de personnes aux profils divers ont participé à cette journée (associations et collectifs, collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage, citoyens engagés, etc).

CHIFFRES CLÉS

74

mises à jour ou nouvelles données géographiques

340

décisions prises dans le cadre de l'instruction des demandes de cas par cas

122

saisines reçues pour avis de l'autorité environnementale



Frédéric SERGENT

Groupe régional d'accompagnement et d'initiation à la nature et à l'environnement (GRAINE).

Le GRAINE est avant tout un lieu de rencontre et d'échange dont l'objet est de stimuler la dynamique dans la transmission de valeurs environnementales, économiques et sociales. Le GRAINE aide au développement et à l'éducation à l'environnement par la mise en réseau des différents acteurs, le renforcement de leurs compétences et l'impulsion d'une synergie à l'échelle régionale. L'enjeu de la transition écologique et solidaire rend plus que jamais nécessaire d'accompagner la professionnalisation des acteurs pour qu'ils s'engagent dans les territoires, en coconstruction avec les collectivités, institutions et autres acteurs impliqués.

L'année 2018 a été particulièrement riche pour conforter les relations entre le GRAINE et la DREAL. Elle a été marquée par deux événements majeurs : les rencontres nationales avec École et Nature en août dernier, dont le sujet principal était le rôle de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans la transition écologique, les assises régionales de l'EEDD qui portaient aussi très fortement cet enjeu d'avenir.

La DREAL a apporté certes un appui financier mais aussi un appui technique important tout au long de l'année pour en mesurer toutes les conséquences et stratégies possibles pour l'EEDD. Ceci se poursuit, toujours dans la coconstruction, notamment avec les partenaires institutionnels comme la Région, l'ARS, la DRJSCS, le Rectorat, les agences de l'eau, la DRAAF... pour créer un espace commun de concertation et déboucher sur une feuille de route commune qui facilite la mise en mouvement des acteurs sur ces enjeux de transition écologique et solidaire.

AMÉNAGEMENT

Deux réunions du Club PLUi : le 22 mai à Fraisans, sur le thème de la gouvernance, et à la Rivière-Drugeon le 4 décembre, journée au cours de laquelle a été abordée la question de "l'identification du potentiel économique de son territoire et le valoriser dans le PLUi".

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, organisation d'un séminaire à Besançon consacré à la ville de demain en Bourgogne-Franche-Comté. "Questionner l'avenir, expérimenter pour agir". Cette journée était destinée à mobiliser la communauté de tous les acteurs de la ville pour réfléchir et partager nos visions de manière collaborative et transparente afin d'anticiper ensemble les enjeux et solutions de demain.

La 6ème campagne de labellisation EcoQuartier a permis de distinguer en fonction du niveau de leur élaboration 4 quartiers au niveau régional.

Perspectives 2019

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Les formations auprès des deux compagnies de commissaires enquêteurs avaient pour thème l'eau. Elles ont eu lieu au mois d'avril. Par ailleurs, nous continuerons de participer aux formations préalables des nouveaux commissaires.

CONNAISSANCE

Le département connaissance pilotera en 2019 la réalisation d'un panorama thématique qui permettra de mettre en perspective les enjeux régionaux et actions menées par la DREAL sur son champ de compétence. Les principes de la stratégie régionale de la connaissance seront portés auprès des principaux observatoires et réseaux. Un séminaire sur les données et connaissance pour le changement climatique et ses effets sera organisé pour mettre en lien les acteurs de cette thématique particulièrement transversale.

DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Bourgogne-Franche-Comté en transition : repérer des démarches de transition qui croisent le plus possible les enjeux sociaux, écologiques et démocratiques, cela donne lieu à une quinzaine de fiches appelées à s'enrichir d'autres expérimentations, au long de l'année. Initier des rencontres dans des lieux emblématiques d'un au moins des aspects de la transition (Vaudoncourt, Premery, Chenôve)

Afin d'accompagner la mise en place du Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) son mode de gouvernance sera modifié. Au-delà des institutions précédentes (l'ARS, la DREAL, la Région et l'Ademe) participeront à ces travaux le Pays des Vosges-Saônoises, le Pays Avallonnais, le CAPREN, Agroparistech...

L'appel à projets «pour des projets intégrés de Santé Environnement» a été lancé pour la deuxième édition. Les lauréats seront financés et accompagnés au long de l'année.

Mobiliser les citoyens, acteurs divers d'un territoire au-delà des aspects réglementaires pour qu'ils vivent la transition afin d'améliorer leur quotidien : deux territoires vont faire l'objet de cette expérimentation qui va consister à «aller vers» les gens et construire une plateforme collaborative dite civitech pour faciliter le processus.

AMÉNAGEMENT

Organisation d'un Club PLUi à Buxy (71), le 26 mars, sur la thématique santé/Planification Urbaine et un autre en fin d'année selon la thématique choisie par les participants.

Contribution au Conseil régional pour l'organisation d'une seconde journée consacrée au thème de la densification urbaine.

Implication dans le cadre de la création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, auprès des territoires départementaux.

Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt national, pour la session 2019-2020, à l'Atelier des Territoires sur le thème "amplifier la transition écologique".





I Bilan 2018

RÉOUVERTURE DE LA LIGNE BELFORT-DELLE : NOUVEAU TRAIT D'UNION ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE

C'est une aventure exceptionnelle qui vient de s'achever : un chantier de trois ans permettant, après 26 ans d'interruption, la réouverture de la ligne ferroviaire entre Belfort et Delle. Son inauguration, en décembre, a été pour les autorités françaises et suisses l'occasion de saluer un véritable trait d'union entre les deux pays.

La DREAL a été mobilisée plus de 10 ans, assurant le pilotage de la gouvernance du projet à travers notamment l'organisation de 50 comités techniques et 15 comités de pilotage. Ce projet traduit une coopération de part et d'autre de la frontière, entre élus, services, opérateurs ferroviaires français et suisses, posant les bases de la réussite transfrontalière d'un projet complexe.

Il appartient maintenant aux usagers de faire vivre cette offre de mobilité.

INVESTISSEMENT ROUTIER SUR LE RÉSEAU NATIONAL : UN ENJEU FORT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La poursuite des opérations phares en région a notamment été marquée par les mises en services de 9 kilomètres de 2x2 voies de RCEA ainsi que du premier viaduc de la déviation de Port-sur-Saône.

L'année a également été marquée par la négociation pendant l'été et dans un délai record de la convention financière pour une phase 2 du programme RCEA encore accélérée à hauteur de 328 M€ dont 202 M€ de l'État.

POURSUITE DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES GARES

Après Montbéliard en 2017, c'est au tour de la gare de Beaune d'être accessible avec des travaux inaugurés en juillet 2018.

Deux années de travaux, (6,5 M€) auront été nécessaires pour rendre accessibles les quais mais aussi réaliser des travaux de modernisation permettant une meilleure information des voyageurs tout en créant un nouvel espace commercial.

Ces travaux répondent à un objectif réglementaire mais aussi à une volonté de l'ensemble des co-financeurs (État, Région, SNCF) d'améliorer l'accès à tous des trains mais aussi des services en gares.

CONTRÔLE ROUTIER : UN EXEMPLE DE TRAVAIL INTER-SERVICE

Le pôle contrôle a organisé le 3 juin 2018 un contrôle routier coordonné avec la DIRECCTE.

Organisée de nuit sur l'A6 à Beaune, en collaboration avec la DIRECCTE et la gendarmerie, cette opération, principalement axée sur le contrôle des conditions de travail des conducteurs et du respect des conditions de concurrence a nécessité la présence de 5 agents du pôle contrôle, de 7 agents de la DIRECCTE, et de 6 militaires du peloton Autoroutier de Gendarmerie.

Cette action de contrôle a permis d'affirmer la volonté commune des services de l'État de travailler en synergie sur le sujet, afin de lutter efficacement contre la concurrence déloyale dans le secteur du transport routier de marchandises.

CHIFFRES CLÉS

20 Comités de pilotage routiers et ferroviaires

106 M€ consommés sans reste à payer en 2019

27 marchés conclus dans l'année

166 contrôleurs techniques supervisés,

1742 autorisations de transports délivrées

5935 licences et copies de transports délivrées

5 879 véhicules contrôlés





Quelles sont les missions de l'ADEME en matière de transports mobilités ?

L'ADEME soutient le développement des véhicules moins consommateurs et polluants, pour contribuer à une organisation durable des transports et pour modifier les comportements - renforcement des services à la mobilité, recours aux modes actifs, aux transports collectifs et aux véhicules propres. En matière de sobriété et de diversification énergétique, elle accompagne, les transporteurs engagés dans la charte CO2, a soutenu l'investissement des bornes de recharge de Véhicules électriques, le développement de la filière hydrogène pour la mobilité. Elle soutient les démarches volontaires de planification de la mobilité à l'échelle intercommunale : plan de mobilité rural, plan global de déplacement, schéma local de transport... Elle encourage également la réalisation de schémas directeurs des modes "actifs" (marche, vélo).

Par ailleurs, depuis 2016 en partenariat avec la Région, l'ADEME lance un appel à projets mobilité rurale pour soutenir les initiatives proposant des solutions innovantes de mobilité en territoires peu denses. En 2018 huit dossiers ont été déposés dont quatre aidés.

La future Loi d'orientation sur les mobilités va mobiliser l'État et ses opérateurs, comment l'ADEME compte agir avec la DREAL sur les territoires ?

L'ADEME, a promu en partenariat avec la Région et la DREAL, les appels à projet d'échelon régional et national pour expliquer leur complémentarité lors d'une journée de mobilisation en mars 2018 permettant de faire se rencontrer les territoires et les structures offreuses de services.

Au final six candidatures ont été déposées et quatre porteurs de projets régionaux ont été lauréats : PNR du Haut Jura, CC Loire vignoble et Nohain, CC Rives de Saône, et CA Nevers.

Dans la continuité de la loi sur les mobilités, l'ADEME a promu son "l'AAP vélo et territoires" en coordination avec les services de l'État, porteurs d'un autre AAP Vélo. La coordination entre l'ADEME et les services de l'État a permis d'orienter les porteurs de projets vers les dispositifs d'aides financières les plus adaptées. 16 dossiers de candidatures sur l'AAP Vélo et Territoire ont été déposés. Plus largement l'ADEME sera membre de la cellule régionale d'appui à France Mobilité aux côtés de la DREAL, la Région, la banque des Territoires et le CEREMA.



I Perspectives 2019

LOI D'ORIENTATION SUR LES MOBILITÉS (LOM) : UNE LOI TRÈS ATTENDUE

La promulgation de la LOM a vocation à donner un nouveau cadre et ouvrir des pistes pour la mobilité du quotidien sur le territoire national et en région.

La DREAL sera particulièrement mobilisée en lien avec la Région et avec l'appui des DDT, à la mise en œuvre concrète des orientations de la loi sur le territoire régional.

MODERNISATION DU RÉSEAU FERROVIAIRE : DE NOUVELLES PRIORITÉS

Signé le 25 janvier 2019 en présence d'Elisabeth Borne, l'avenant au Contrat de Plan trace de nouvelles priorités pour les opérations ferroviaires, en particulier la mise en accessibilité des gares et des lignes telles que celle des horlogers ou la ligne Dijon-Tours. Dans un cadre budgétaire contraint, l'avancée de ces opérations constitue un challenge important.

OBSERVATOIRE DES TRANSPORTS (ORT) ET DIMERS : UN ENJEU DE TRANSVERSALITÉ

L'activité du département intermodalités déplacements sera importante sur le suivi et la mise en œuvre du plan d'actions initié par le délégué interministériel à l'axe Rhône-Saône.

Ce plan vise à développer et mieux utiliser les ports existants pour favoriser la multi-modalité et nécessitera une forte implication inter-services en DREAL mais aussi au niveau départemental.

L'observatoire régional des transports piloté par la DREAL et la Région sera l'un des outils utilisés pour développer la connaissance et la valorisation des initiatives lancées.

MODERNISATION DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Poursuite des opérations de Port-sur-Saône (construction du second viaduc - journée portes ouvertes prévue à l'automne). Dernière partie de la première phase de l'opération A36 Devecey à la sortie de Besançon. La phase 1 du programme RCEA se prolongera avec le début de la phase 2, des travaux étant engagés dès cette année. Par ailleurs, les études se poursuivront sur la suppression du passage à niveau de Jonches avec une enquête publique ainsi que sur d'autres projets (franchissement de Pontarlier, déviation Est de Vesoul, contournement de Besançon) en prévision des déclarations d'utilité publique à obtenir en 2020.

VÉHICULES : UN PROJET D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Le pôle véhicules va être particulièrement impliqué dans la validation du projet porté par la société MAGYAR et visant à développer de nouvelles citernes en matériaux innovants pour le transport de matières dangereuses. Il s'agit de disposer de nouvelles citernes présentant des avantages en termes d'exploitation, de durée de vie, de poids et par conséquent de coûts par rapport aux matériaux actuels. Par ailleurs, ces nouveaux dispositifs présentent des avantages environnementaux avec une baisse de la consommation des véhicules ainsi qu'au niveau de la fabrication en elle-même.

L'année 2019 sera marquée par la réception par le Pôle véhicules du premier prototype. A noter que l'utilisation de ce type de matériaux donnera lieu à une évolution des prescriptions au niveau mondial.



Un réseau de
partenaires pour
la protection des
ressources naturelles



I Bilan 2018

CLASSEMENT DU PLATANE DE CÉZY AU TITRE DES SITES

Haut de 45 mètres, de 10,50 m de circonférence et d'un âge estimé à 200 ans minimum, cet arbre hors du commun est plus haut que le clocher de l'église communale ! Un décret du 6 février 2018 vient couronner 5 ans de procédure. Ce nouveau site classé de 4 198m² vient compléter les 20 sites classés de l'Yonne. Ce classement exceptionnel d'un arbre et de ses abords a suscité de nombreux débats. En effet, aucun arbre n'a été classé au titre des sites depuis 1948.

PROTECTION DES EAUX CONTRE LA POLLUTION PAR LES NITRATES D'ORIGINE AGRICOLE : UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACTIONS

La région est particulièrement concernée par la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole. Plus d'un quart des communes y sont classées en zone vulnérable, principalement dans les secteurs de grandes cultures où la pression azotée est la plus forte. Un programme d'actions «Nitrates», le sixième validé par le préfet de région le 9 juillet 2018 s'applique à tout exploitant agricole situé dans des zones vulnérables.

Ce travail co-piloté par les DRAAF/DREAL s'appuie sur les principes suivants :

- Maintenir le niveau de protection de l'environnement
- Mettre en place des mesures adaptées au contexte agronomique, pédoclimatique, lisibles et opérationnelles
- Renforcer les mesures liées au fractionnement des apports et territoires à enjeux.

ATLAS DES DIATOMÉES DES COURS D'EAU

La compréhension et la maîtrise des indicateurs de qualité des eaux est plus que jamais une nécessité et un enjeu majeur. Dans cette optique, la DREAL a publié le second tome de l'atlas régional des diatomées.

Ce document constitue une référence en la matière et traduit le haut degré d'expertise de la DREAL dans le domaine de l'hydrobiologie, compétence rare et essentielle pour l'évaluation des politiques de l'eau.

COMITÉ RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ

La région Bourgogne-Franche-Comté dispose d'une biodiversité riche et variée. Son maintien et sa reconstitution, lorsque c'est possible, passent par des actions conjuguées de tous : collectivités, acteurs socio-économiques, services de l'État et de ses établissements publics.

Afin de créer un lieu privilégié d'information, d'échanges, de concertation et de consultation sur toute question relative à la biodiversité, Bernard SCHMELTZ, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, et Marie-Guite DUFAY, présidente de Région, ont installé le 11 septembre 2018 à Dijon le comité régional de la biodiversité (CRB).

UN PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DU GRAND TÉTRAS SUR LES MASSIFS DU JURA ET DES VOSGES

En 2012, suite au lancement de la stratégie nationale de la biodiversité, une stratégie nationale d'actions en faveur du Grand Tétrás 2012-2021 a été adoptée.

Une déclinaison conjointe sur le Jura et les Vosges hébergeant les principales populations françaises de la sous-espèce major du Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*) a été proposée. A ce jour, il y a environ 300 spécimens sur le Jura (en plus d'une population suisse sensiblement équivalente) et moins de 50 sur les Vosges.

La DREAL est coordinatrice de ce plan d'action naturel, en lien étroit avec ses homologues d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Grand Est. Les parcs naturels régionaux du Haut-Jura et des Ballons des Vosges ont été chargés de la prestation de rédaction et d'animation du plan en s'appuyant sur les groupes tétras Jura et Vosges.

Après deux années de concertation avec tous les acteurs locaux, un plan d'actions a été adopté pour une période de 5 ans et sera mené conjointement sur les deux massifs.

Un ouvrage de référence sur le Grand tétras a été édité en 2018 pour lequel la DREAL a contribué au financement.

CHIFFRES CLÉS

10 000
permis "CITES"
(commerce
international
des espèces
de faune
et de flore
sauvages
menacées
d'extinction)

216
stations
hydrométriques
contrôlées
tous les mois

244
demandes
de dérogation
"espèces
protégées"



I Perspectives 2019

RETOUR SUR LA SÉCHERESSE 2018 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Bourgogne-Franche-Comté a connu l'année dernière une sécheresse exceptionnelle dans sa durée et son intensité dans l'Est, surtout dans le Haut-Doubs. Les pertes du Doubs vers la Loue se sont accentuées, asséchant une vingtaine de kilomètres de mi juillet à fin novembre.

Les mesures régulières des hydromètres de la DREAL ont permis via les bulletins sécheresse d'aider les DDT et préfectures à disposer de la connaissance pour gérer au mieux l'évènement.

La DREAL a initié avec les DDT, l'ARS et les agences de l'eau un travail collégial pour tirer les enseignements de cet épisode afin d'améliorer la gestion de la ressource en eau.

UN PLAN DE RENFORCEMENT DE LA POPULATION DE SAXIFRAGE ŒIL DE BOUC

Le plan de renforcement de population et de réintroduction de la saxifrage œil de bouc bénéficie de la mise en œuvre du programme LIFE, qui permet la réhabilitation des conditions écologiques fonctionnelles des bas-marais de transition, habitat naturel de l'espèce dont la dernière population française est présente sur le bassin du Drugeon.

Rédigé et orchestré par le conservatoire botanique national de Franche-Comté - observatoire régional des Invertébrés, il s'étend sur 10 ans et prévoit une intervention sur une dizaine de sites identifiés comme favorables.

Le suivi des travaux se poursuit.



Laetitia WATRIN & Alain GAUTHIER

étudiante & hydromètre

J'ai vu couler de l'eau sous les ponts de la région... et par tous les temps !

Après 38 ans au sein de l'hydrométrie à Besançon, je prends ma retraite en 2019. J'ai vu de nombreuses évolutions technologiques nous permettant de suivre de façon de plus en plus précise et en temps réel les niveaux des rivières, notamment en crue et en sécheresse.

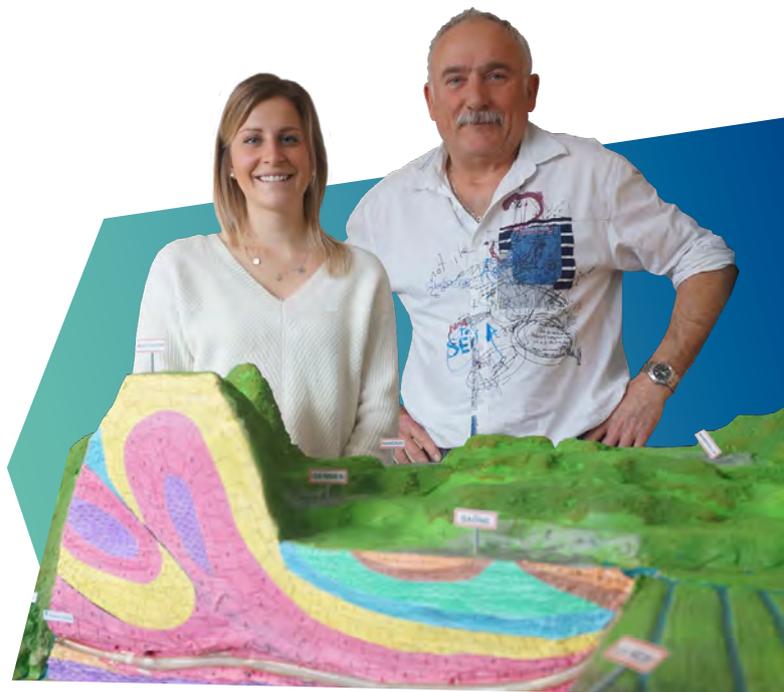
Pourquoi avoir réalisé cette maquette de système hydraulique ?

En 2018, nous avons accueilli Laetitia, étudiante en BTS "gestion de l'eau et des milieux aquatiques".

Étant son tuteur, j'ai trouvé intéressant pour elle de la faire travailler sur l'instrumentation et l'étude hydraulique du fonctionnement du marais de Saône et des sources d'Arcier.

Il s'agit d'un système hydraulique d'un type très rare en Europe et qui alimente en partie l'agglomération de Besançon en eau potable et ce depuis les romains !

Cette maquette a été conçue et réalisée dans le cadre de sa formation. Elle permet de mieux se rendre compte de la topographie et de l'hydraulique en charge avec les deux pertes principales sur le plateau et le système de trop plein des deux sources d'Arcier et du Bergeret. A ce titre, en plus de la coupe géologique simplifiée du plissement de Montfaucon, nous y avons inséré des tuyaux permettant de reproduire à l'échelle les écoulements entre les pertes amont et les sources aval.





I Bilan 2018

LES INTERVENTIONS DE LA DREAL DANS LE LOGEMENT ET LA CONSTRUCTION

Déclinées des politiques nationales, elles s'adaptent au contexte et aux besoins des différents territoires dans une logique de partenariats avec les différents acteurs. Le soutien à la construction de logements sociaux a permis en 2018 le financement de 2240 logements sociaux et 270 logements à démolir, pour un montant d'aides directes de 5,4 M€.

Le parc régional de logements met en exergue par sa vétusté d'importants enjeux en matière de réhabilitation, notamment thermique.

Pour répondre à ces besoins, l'État, la Région, l'Ademe, l'Anah et le Plan Bâtiment Durable ont signé le 6 octobre 2017 le Plan Bâtiment Durable Bourgogne-Franche-Comté 2018-2030. Ce plan permet de coordonner leurs actions et d'assurer la complémentarité dans un objectif de massification des rénovations par l'action coordonnée de tous autour du service public de l'efficacité énergétique.

Le programme "Habiter Mieux" porté par l'Anah, a connu un bel essor régional puisqu'il a permis de financer la rénovation thermique de 3647 logements en 2018, pour un montant d'aides de près de 42 M€, conduisant à un gain énergétique moyen de 38 %.

UNE RÉGION MARQUÉE PAR DES ENJEUX DE REVITALISATION TERRITORIAUX

Les actions engagées depuis 2014 sur la revitalisation des centres-bourgs se sont développées en 2018 ainsi que l'accompagnement de territoires présentant les mêmes caractéristiques et besoins.

Ces démarches intégrées croisant différentes thématiques (habitat, commerces, activités économiques, aménagement, mobilité, numérique, etc.) font l'objet d'un travail coordonné de l'État et du Conseil régional.

La DREAL co-anime ces démarches et organise des journées thématiques à destination des collectivités et des chefs de projets concernés. L'accompagnement et l'animation régionale de ces démarches seront poursuivis en 2019 et auront vocation à se développer sur la thématique de revitalisation des centres des villes moyennes, portée par le programme Action Cœur de Ville.

DES MISSIONS D'ANIMATIONS LOCALES

La DREAL exerce une mission d'animation en matière de qualité de la construction, par le portage et la diffusion de la réglementation. Des journées techniques ont été organisées en 2018, d'une part sur l'expérimentation en cours sur la future réglementation environnementale des bâtiments neufs (énergie positive et bas carbone) et d'autre part sur la surveillance de la qualité de l'air de certains établissements recevant des personnes sensibles et le radon en déclinaison du Plan Régional Santé Environnement.

La DREAL anime également les politiques sociales du logement et porte localement les dispositions de la loi Elan.

En matière d'attributions de logements sociaux, la réforme engagée avec les lois ALUR et la loi Égalité Citoyenneté, a été complétée par cette nouvelle loi. Au niveau de la région, 23 EPCI sont tenus de mettre en place une stratégie et des actions opérationnelles pour favoriser la mixité sociale sur leur territoire. La DREAL a mis à disposition des services de l'État des référentiels et outils pour faciliter la mise en place de cette réforme de grande ampleur.



CHIFFRES CLÉS

19 000
rénovations
énergétiques
de logements
avec le programme
"Habiter Mieux"
depuis 2011

2 240
logements locatifs
sociaux financés
en 2018,
sur un parc
de 190 000
logements sociaux

25 000
attributions
de logements
sociaux
chaque année

Mon département est le correspondant régional de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) qui intervient pour l'amélioration du parc de logements privés par le versement de subventions afin d'aider à la réalisation de travaux. Elle intervient également pour la résorption de l'habitat indigne, pour la prévention et le traitement des copropriétés en difficulté, pour l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées et pour l'accès au logement des plus modestes. Dans ce cadre, je calcule et prépare la programmation en objectifs et en crédits de chaque département de la région. Pour cela, je me sers des instructions de l'Anah, du potentiel des départements ainsi que des résultats obtenus l'année précédente. Pour 2019, le budget affecté à la Bourgogne-Franche-Comté est de presque 41 M€, un des plus gros budgets gérés par la DREAL, pour un objectif de 5 715 logements à aider.

Le programme phare de l'Anah, Habiter Mieux, lancé fin 2010, intervient sur la précarité énergétique. Il apporte une réponse aux enjeux du confort, des économies d'énergie et de l'écologie. Les objectifs nationaux sont de 75 000 logements par an (3 995 en BFC en 2019). Plus de 350 000 logements ont été aidés en France depuis le début de ce programme. En BFC, la barre des 20 000 a été atteinte. Les besoins potentiels sont très importants et il reste encore beaucoup à faire. L'impact économique est également très important pour les entreprises, généralement locales, qui réalisent les travaux.

Je m'occupe également de l'animation et du pilotage des DDT sur la lutte contre l'habitat indigne et je co-pilote avec l'ARS un réseau régional. La thématique est difficile à aborder à cause de la complexité des situations des personnes et les résultats sont malheureusement modestes.



LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONNAISSANCE

Bénéficiant de l'appui interne de deux statisticiens de l'INSEE, la DREAL contribue au développement de la connaissance, par l'exploitation et l'analyse de différentes sources de données sur tous les champs d'intervention.

En matière de logement et de construction, elle procède à différentes publications régulières (conjuncture, prix des terrains à bâtir, construction, promotion immobilière, parc locatif social, Eco PTZ, foncier, artificialisation, immatriculations...). Des publications thématiques viennent compléter ces éléments, par exemple une étude sur les territoires de franges avec l'INSEE.

Par ailleurs, une étude d'estimation territorialisée des besoins en logements (à l'échelle des EPCI) a été engagée sur la base des nouvelles projections de ménages de l'INSEE. L'année 2018 a permis de finaliser ces travaux. La question du calibrage des besoins en logements dans les différentes démarches des collectivités (documents programmatiques ou d'urbanisme, projet de territoire...) pourra ainsi être éclairée avec des données actualisées et reflétant mieux les tendances récentes.

Un bilan d'activité spécifique sur la thématique du logement est établi chaque année par le SLCS et mis en ligne sur le site internet de la DREAL.

La DREAL assure par ailleurs le secrétariat et l'animation du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH).

Pour l'année 2018, ont ainsi été réunis :
1 comité plénier, 5 bureaux de CRHH,
1 commission hébergement et accès au logement, 1 commission copropriétés fragiles, et 2 commissions sur l'observation.

I Perspectives 2019

DANS LA CONTINUITÉ DES ACTIONS

Les actions phares de l'année 2019 s'inscriront dans la continuité de celles de 2018 et en lien avec les orientations nationales, notamment concernant la mise en œuvre du plan de rénovation énergétique des bâtiments, du plan bâtiment durable, du plan quinquennal sur le Logement d'abord et de la loi ELAN (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique).

Il convient de souligner que ce chantier important constitue la restructuration du tissu des organismes de logement social (bailleurs sociaux) et la contractualisation des Conventions d'Utilité Sociales avec les organismes HLM.





CHIFFRES
CLÉS



357
installations classées
pour la protection
de l'environnement
dont...



16
sites classés Seveso



27
sites relevant
de la directrice IED



87
carrières

I Réalisations 2018

L'ÉOLIEN COMME SUJET EMBLÉMATIQUE

La Côte d'Or est un des départements de la région qui connaît un important développement des projets éoliens.

L'unité départementale de la DREAL est le service qui coordonne l'instruction de l'autorisation environnementale à laquelle sont soumis ces projets, à l'instar des autres ICPE soumises à autorisation.

Pour la Côte d'Or, au 15 mars 2019 :

- **215 éoliennes autorisées** pour une puissance totale de 520 MW (1er département de la région)...
- ... mais **seulement 108 éoliennes en fonctionnement** (+9 sur un an) et 32 en construction, ce qui représentera un total de production de 300 MW ;

- **72 éoliennes supplémentaires** potentielles (217 MW) dans les dossiers en cours d'instruction...
- ... **mais 49 éoliennes** (142 MW) **qui font l'objet de contentieux administratifs** en cours, ce qui fait de la Côte d'Or un champion du contentieux éolien (plus de 40 % des mâts d'éoliennes en contentieux de l'ensemble de la région).

 **Sébastien LAUER**
inspecteur des ICPE

Peux-tu revenir sur ton parcours professionnel ?

J'ai pas mal louvoyé dans mes études ! Après avoir envisagé une carrière militaire puis acquis une licence de physique - chimie, j'ai préparé le Capes pour devenir professeur, pour finalement réussir un concours administratif qui m'a permis de devenir inspecteur des ICPE, poste que j'occupe maintenant depuis 9 ans.

Inspecteur des ICPE qu'est-ce que c'est ?

Les inspecteurs des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) exercent des missions de police environnementale auprès des établissements industriels et agricoles (à titre d'exemples, les stations-services, les incinérateurs de déchets, les concasseurs ou même des élevages au-delà de certains effectifs d'animaux).

Ces missions permettent de prévenir et, de fait, réduire les dangers et les nuisances liés aux installations afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique. Sous l'autorité des préfets (et pour le compte des procureurs de la République sur des missions de police judiciaire), les inspecteurs des ICPE ont la possibilité de faire autoriser ou de faire refuser le fonctionnement d'une installation, mais également de réglementer, de contrôler et en dernier lieu de faire sanctionner les sites. En France, environ 500 000 établissements relèvent de cette législation des installations classées. Certains établissements peuvent d'ailleurs comporter plusieurs ICPE.

L'UD21 pour laquelle je travaille a en charge l'inspection d'une centaine d'installations sur son périmètre. Selon leur dangerosité ou leur impact, certaines de ces installations sont inspectées tous les ans, d'autres moins sensibles sur une périodicité allant jusqu'à 7 ans.

Pour ma part, je suis plutôt spécialisé dans l'inspection des installations de gestion des déchets, les entrepôts logistiques et les silos. Je suis appelé bien-sûr dans le cadre de ma mission à lutter contre des sites illégaux (par exemple dépôts de véhicules usagés, ferrailleurs) mais aussi comme des centres de traitement qui accepteraient des déchets en dehors de leur zone de chalandise.



UD 39 JURA



CHIFFRES CLÉS

240
sites industriels
suivis par l'inspection
dont...

8
sites classés Seveso

27
sites relevant de
la directive IED

près de 50
carrières

I Réalisations 2018

Le Jura est un département à vocation industrielle historique, de nombreux secteurs y sont bien implantés : travail du bois, plasturgie, métallurgie de précision, agroalimentaire (dont la production des AOC Comté et Morbier).

L'unité départementale du Jura a noté en 2018 le maintien d'un nombre important de projets d'extension et de modifications de sites industriels existants, conduisant à autant de procédures d'instruction au titre de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

L'année 2018 a été marquée par l'instruction du dossier d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un nouveau site de production de lubrifiants innovants par la société AFULudine à Dole.

Telle une start-up, cette entreprise avait besoin de passer du stade de laboratoire à celui d'une unité industrielle de production, pour permettre un lancement commercial rapide sur différents marchés. Les délais contraints pour l'instruction du dossier ont été respectés, ce qui a permis la délivrance en décembre 2018 de l'autorisation ICPE nécessaire à la mise en service du nouveau site.

UD 71 SAÔNE-ET-LOIRE



CHIFFRES CLÉS

305
installations classées
pour la protection
de l'environnement
dont...

16
sites classés Seveso

183
visites d'inspection
ICPE

33
carrières

I Réalisations 2018

CHANGEMENT DE STATUT D'UN SITE SEVESO

Fin 2018, la Saône-et-Loire ne compte plus que 6 établissements classés Seveso Seuil Haut. C'est malgré tout un département industriel important qui ne compte pas moins de 16 établissements classés Seveso.

La société Stogaz à Mâcon, qui exploitait un centre emplisseur et 3 réservoirs aériens de GPL sur son site, a décidé de les mettre à l'arrêt définitif et le site est passé ainsi au cours de l'été, au statut seuil bas. Avec l'aide du pôle «risques accidentels» l'UD a suivi les opérations de vidange complète et de dégazage de l'ensemble des réservoirs. Ce type d'opérations est rare, généralement réalisés une fois tous les 10 ans ou comme ici, lors de la mise à l'arrêt définitif. Une fois vidangés jusqu'à leur maximum technique, les réservoirs contiennent encore 4% de gaz environ. Le GPL étant plus lourd que l'air, sa dispersion non contrôlée conduirait à la formation d'un nuage explosible au niveau du sol. Ainsi, le reste du gaz est brûlé à l'aide d'une torche, jusqu'au noyage complet de l'installation à l'eau. L'opération est particulièrement spectaculaire.

L'arrêt des réservoirs de ce site met fin à l'obligation d'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) attaché à cet établissement, qui était le dernier à devoir être approuvé dans notre région. Depuis l'accident emblématique survenu sur le site AZF de Toulouse, les PPRT sont conçus afin de gérer l'urbanisation qui s'est développée autour des sites à risques.

SUIVI DES CENTRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉHICULES

La DREAL a pour mission de faire appliquer les réglementations techniques des véhicules contribuant ainsi à la sécurité routière et à la lutte contre les nuisances liées au transport. Les objectifs visent à assurer une visite de tous les centres de contrôle technique au moins tous les 5 ans et une supervision individuelle de tous les contrôleurs tous les trois ans. En 2018, l'UD qui exerce cette mission sur trois départements (71/21/39) a réalisé 25 visites d'installations et 73 supervisions de contrôleurs marquant ainsi une augmentation significative de sa présence sur le terrain et avec elle, une augmentation des sanctions prises (5 au total) qui sont allées de 2 semaines à 2 mois de suspension d'activité.



CHIFFRES
CLÉS

400
installations classées
pour la protection
de l'environnement
dont...

15
sites classés Seveso

147
visites d'inspection
ICPE

78
carrières

L'UD est composée de 12 inspecteurs ICPE (5 à Nevers et 7 à Auxerre (dont un appuie l'antenne de Nevers sur le suivi des sites SEVESO) et de 4 agents administratifs (2 à Nevers et 2 à Auxerre).

I Réalisations 2018

CASSES AUTOMOBILES

En lien avec le comité opérationnel départemental anti-fraude, l'UD a participé à deux actions de contrôle de casses automobiles illégales (dites centres véhicules hors d'usage) Dans l'avalonnais, 4 centres contrôlés avec des constats satisfaisants et sur les communes de La Marche, Pougues-les-Eaux et Saint-Parize-le-Chatel. Trois centres ont été contrôlés et ont donné lieu à l'établissement d'arrêtés de mise en demeure de régulariser leurs situations administratives avec proposition de suite judiciaire au procureur. Ces affaires sont en cours.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Le PPRT de la société Antargaz Finagaz a été approuvé par arrêté préfectoral en juin 2017. La convention de financement des mesures de délaissement, et dont le projet a été établi par la DREAL, a été signée par les financeurs (Conseil régional, Conseil départemental, Nevers Agglomération, Antargaz Finagaz et État) le 26 octobre 2018, ouvrant ainsi le droit de délaissement pour une durée de 6 ans.

CONTRÔLE RENFORCÉ DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS

Suite à des pratiques inadmissibles opérées dans un centre d'enfouissement de déchets de la Côte d'Or, le Préfet de l'Yonne a demandé à la DREAL d'exercer des contrôles renforcés sur les installations de traitement des déchets du département.

Onze inspections ont ainsi été menées dans les cinq centres d'enfouissement de l'Yonne et à l'incinérateur de Sens, dont certaines inopinées. Trois installations ont fait l'objet de propositions de suites administratives ou pénales.

Un site a de plus subi deux incendies au mois d'août 2018, dont l'un a partiellement endommagé la géomembrane de protection du casier de déchets. La DREAL a proposé un arrêté de mise en demeure assorti de mesures conservatoires pour encadrer le fonctionnement en mode dégradé du casier, ses travaux de remise en état et la levée des réserves. L'UD DREAL maintiendra en 2019 un haut niveau de contrôle de ce secteur d'activité.

CONSTAT ET SANCTION DES CENTRE DE CONTRÔLES TECHNIQUES

Le délai entre le constat par les agents de la DREAL des irrégularités des centres de contrôles techniques (et des contrôleurs associés) et la décision de sanction administrative prise par délégation du Préfet de la Nièvre et de l'Yonne a été divisée par 3 ! Ce délai parfois supérieur à un an par le passé a été réduit à 3 à 4 mois, grâce à un pilotage spécifique de la procédure de sanction mis en place au sein de la DREAL. En 2018, 8 procédures concernant des centres de contrôles techniques ont ainsi été engagées dans la Nièvre (avec suspensions d'agrément pour le centre ou les contrôleurs associés) et dans l'Yonne (avec un avertissement, une suspension de centre, du contrôleur ou un retrait définitif d'agrément).



Élodie MORCEL

Adjointe chef de l'UD 58/89 Antenne de Nevers

Tes premières impressions sur ton poste d'adjointe à l'UD et un regard neuf sur la DREAL

J'ai rejoint l'UD en novembre 2018, en tant qu'adjointe. C'est un poste qui est très riche en terme d'activité et sensible puisque nous sommes le point d'entrée des ICPE et nous faisons également le lien avec les services régionaux de la DREAL sur les autres sujets. Par ailleurs ce poste apporte des échanges nourris avec des interlocuteurs très variés. Dans cet environnement un peu stressant parfois, il est important à mon sens d'attacher une attention particulière au bien-être des agents de mon équipe.

J'ai beaucoup de chance d'avoir pu bénéficier d'une période de recouvrement avec Gilles Roux, qui connaissait parfaitement le département et l'histoire industrielle du territoire. Par ailleurs, je souhaite souligner le très bon accueil des agents de l'UD, de ma "jeune chef" dynamique et des services régionaux! Le changement de région, de métier, de niveau me stressait un peu... grâce à la formation, à l'accessibilité et la simplicité des échanges avec l'ensemble des agents de la DREAL, ma prise de poste se passe dans de bonnes conditions !

Au cours de ma vie professionnelle, j'ai exercé plusieurs métiers : garde d'enfants, chimiste, technico-commerciale, chargé de mission innovation... dans des environnements différents et dans des structures différentes, j'ai également été confronté à des échecs qui ont enrichi mon expérience et permis de progresser.



UD 90/25 TERRITOIRE DE BELFORT NORD DOUBS



CHIFFRES CLÉS

134
sites industriels
soumis à autorisation
préfecturale d'exploiter

37
sites soumis
à enregistrement

65
visites d'inspection
ICPE

22
carrières

Réalisations 2018

PSA 2022 - POURSUITE DE LA MODERNISATION DU SITE DE SOCHAUX

Le permis de construire d'un nouvel atelier d'emboutissage a été délivré et les premiers échanges avec les bureaux d'études pour la requalification globale du site ont débuté.

L'UD a traité en partie l'étude des dangers modifiée pour les nouvelles installations de transformation/emboutissage et PSA poursuit actuellement la réalisation des transformations du site (démantèlement de bâtiments anciens et créations des nouvelles structures de production).

PARC ÉOLIEN DU MONT DE VILLEY

Instruction -dans les délais- de la première demande d'Autorisation Environnementale en DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Le parc éolien du Mont de Villey dans le Doubs est constitué de trois éoliennes d'une hauteur de 180m en bout de pale pour une puissance installée de 10.5 MW. Il s'agit d'une extension du Parc du Lomont existant. L'instruction menée a permis la mise en œuvre d'une procédure d'instruction nouvelle faisant appel à de nombreux contributeurs et nécessitant un travail important de pilotage de la procédure et de synthèse des contributions. La société OPALE Energies Naturelles qui exploite et développe ce parc est une société française implantée à Fontain (Doubs).

UD 70/25 HAUTE-SAÔNE/ CENTRE ET SUD DOUBS



CHIFFRES CLÉS

71
Plaintes, porter
à connaissance et
demandes d'autorisation
environnementale

37
récépissés de
déclaration

174
visites d'inspection
ICPE

38
projets d'arrêtés

Réalisations 2018

CASSE AUTOMOBILE NON AUTORISÉE À COLOMBE-LÈS-VESOUL (HAUTE-SAÔNE)

La société de dépannage et d'assistance a accumulé des véhicules hors d'usage sur son site sans les autorisation et agrément nécessaires. L'UD est intervenue à plusieurs reprises, exigeant la mise en conformité du site ou l'évacuation des véhicules. L'exploitant a choisi la seconde possibilité. Ceux-ci ont été évacués sur des sites agréés et autorisés.

EXTENSION D'UNE ENTREPRISE À GEVIGNEY (HAUTE-SAÔNE)

La SAHGEV (Société d'Application Hydraulique de Gevigney) conçoit et fabrique plus de 500 000 vérins par an. En 2018, l'entreprise a construit un nouveau bâtiment de 2000 m² afin d'augmenter ses capacités et ses flux. En concertation avec les dirigeants de l'entreprise et le SDIS 70, il a été convenu que soit construit un mur coupe-feu pour séparer ce nouveau bâtiment du reste du site et ainsi éviter la propagation d'un éventuel sinistre. Sur proposition de l'UD, le Préfet a signé un nouvel arrêté actant cette décision.

ANCIENNE DÉCHARGE DES GRAVILLIERS À PONTARLIER (DOUBS)

Le site a été exploité de 1972 à 2002 et accepté tous types de déchets. Un diagnostic réalisé en 2009 concluait que la décharge ne présentait pas de risque important pour l'environnement mais présentait un impact visuel non négligeable. Sa réhabilitation a été prescrite par arrêté préfectoral en 2012.

Des terrassements ainsi qu'une imperméabilisation ont été réalisés pour limiter les infiltrations au sein du massif de déchets. Ces travaux ont été récochés par l'inspection en janvier 2016. En vue de conserver la mémoire du site et de restreindre de manière pérenne l'usage du sol, un dossier de restrictions d'usage a été établi par l'exploitant et transmis à la DREAL en avril 2017.

Arrêtées par le préfet, des servitudes d'utilité publique (SUP) s'imposent aux propriétaires des terrains concernés et aux autorités locales lors de l'élaboration des documents d'urbanisme. Dans le cas présent, les restrictions portent sur l'usage futur (de type prairie, non constructible, à usage non récréatif) et sur l'utilisation des eaux souterraines. L'arrêté fixant ces restrictions a été signé le 11 avril 2018.



ADRESSE TEMIS - TECHNOPOLE MICROTECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE
17E RUE ALAIN SAVARY - CS 31269 - 25005 BESANÇON CEDEX

INTERNET bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

TÉLÉPHONE 03 81 21 67 00 **FAX** 03 81 21 69 99